

TELECOMS

# SFR plombe ses prestataires

A la demande de son nouveau propriétaire, Numéricable, SFR Réunion a entrepris de revoir à la baisse voire de ne pas renouveler ses contrats avec des prestataires locaux. Cela risque d'entraîner de nombreuses suppressions d'emplois au sein de la filiale (au moins 200). L'Artic a mis en place une « cellule de soutien ».



SFR, qui avait choisi d'externaliser de nombreuses tâches, met depuis quelques semaines une pression sans précédent sur ses sous-traitants. (Photo Emmanuel Grandin)

La décision a été prise bien

au-dessus de sa tête, à Paris,

mais Yann de Prince pourrait

rapidement se retrouver dans

une situation intenable. Jusqu'à

devenir démissionner de la prési-

dence du Médet Réunion ?

Le nouveau directeur général

de SFR Réunion, que nous ne

sommes pas parvenus à joindre

hier, vient d'être aux diffé-

rents prestataires de services

travaillant pour l'opérateur.

Dans le pire des cas, leurs con-

trats ne sont pas renouvelés,

avec les conséquences sociales

que cela implique. Dans le mei-

leur des scénarios, ces presta-

taires doivent consentir des ra-

bais importants (au moins 30%)

pour espérer continuer à travail-

ler pour SFR. Du, dur de réfu-

siquer quelque chose à un client

qui représente souvent l'éca-

sanse majorité de votre chiffre

d'affaires...

## En quête de rentabilité

SFR Réunion ne fait qu'appri- quer à la lettre la ligne de con- duite de son nouveau proprié- taire, Numéricable, qui s'est for- tement endetté pour racheter l'opérateur en faisant un chèque de 13,5 milliards d'euros à Vi- vendi. L'objectif est clair : re- trouver rapidement de la renta- bilité. Commentaire lu sur le site Internet universiteebox : « Pa- trik Drak, qui s'est engagé dans la procédure de rachat de SFR à ne procéder à aucun li- cencement pendant trois ans,

en place une « cellule de sou- rison de contrats non renouve- prises individuellement, a mis L'Artic, qui a reçu 9 entre- but d'année. Certains suite à des veraient en difficulté en ce de- sujet. Les cas sont très variés. »

## « L'argent va partir ailleurs »

Difficile d'avoir des données précises, mais selon nos infor- mations, sur les 400 prestataires opérant pour SFR (publicité, call-center, service après-vente, marketing, logistique...), au moins une vingtaine se retrou- vent en difficulté en ce dé- but d'année. Certains suite à des retards de paiement, d'autres en raison de contrats non renouve-



Yann de Prince (à gauche), directeur général, et Jean-Michel Hégaïs, président de SFR Réunion. (Photo Raymond Wae-Tion)

« Le résultat de tout ça, c'est qu'un grand nombre d'emplois indirects et d'entreprises réu- niennaises vont disparaître dans les prochains mois. Et que l'ar- gent de SFR, jusqu'ici redistri- bué localement, va partir ail- leurs », conclut ce patron. La sonnette d'alarme est tirée. Aucun élu politique local ne s'est encore emparé du sujet.

Ce chef d'entreprise est d'au- tant plus dépité que contracte- ment à ses collègues de métro- pole, il n'a pas « la possibilité de valier pour leurs concurrents ». « Nous avons d'abord regu plus libérée.

« Nous avons d'abord regu plus libérée. L'argent va partir ailleurs »

## Reprise d'Only : Zeop toujours en lice, pas Free

La vente des activités mobiles Lors de sa dernière visite dans l'île, son président, Bruno Las- tion et à Mayotte avant de se- doucement. Ils étaient sept can- didats en fin d'année dernière à Nous serons très attentifs à ce que le reprenneur soit indépen- d'Altice, la maison-mère de l'o- pérateur domien (groupe Numé- ricable). Selon nos confrères des Echos, ils ne seraient plus que quatre encore en compétition. Sur cette « short-list », on ne trouve plus Free (son offre aurait été jugée insuffisamment attrac- tive) ni Digicel (opérateur anti- tats) mais deux entreprises de la zone : le malgache Telma et le Réunionnais Océinde (Zeop). Face à eux, deux fonds d'invest- tissement : Pechel Industries et Apex. Ce dernier, présente rémence à pris « acte de ces me- sures correctives » mais il a précisé que « cela ne préjuge pas de l'issue de la procédure d'exa- men du respect par Numéricable en 2011. Pour devenir effective, la tran- saction devra être approuvée par l'autorité de la concurrence.

## Vite dit, vite lu



Sapmer

Chiffre d'affaires en baisse de 4,4%

La Sapmer a publié

hier un chiffre

d'affaires 2014 en

recul de 4,4% à 87,6

millions d'euros

contre 91,6M€

L'année précédente (photo Thierry Durieux). « Les ventes du

groupe ont été notamment pénalisées par les prix du thon brut

en forte baisse et par la chute du yen au Japon au second

semestre », indique l'opérateur de pêche dans un communiqué.

Seule la légume à vu ses recettes augmenter de 10,1% en valeur

-15,3%. Le résultat net ne sera diffusé que le 24 mars mais le

groupe indique d'ores et déjà que « dans la continuité du

résultat négatif du premier semestre (NPLR : -5,75 millions

d'euros), l'environnement de marché difficile de l'activité

à peser sur les marges de la deuxième partie de l'année

2014 ». La Sapmer indique avoir l'année 2015 en s'engageant

« dans la mise en œuvre d'un plan d'amélioration de

l'organisation de l'activité thonière dont les pleins effets sont

attendus à partir de 2016 ».

## Essouffissement confirmé de l'économie locale

Selon l'édcom, le climat des affaires a diminué pour le deuxième trimestre consécutif fin 2014 à La Réunion (-1,8 point après -2,3 points) après cinq trimestres consécutifs de hausse. Pour l'instant, cela « donne à penser que l'embellie du contexte écono- mique s'essouffie après un probable excès d'optimisme ». Les professionnels interrogés par l'édcom font état d'une « acci- vite stable au quatrième trimestre mais encore bien orientée. Ils sont toutefois pessimistes dans leur anticipation, ce qui consti- tue le fait le plus mitigé de l'enquête. En revanche, la stabilisa- tion des prévisions d'investissement après la dégradation du tri- mestre précédent est plutôt rassurante ».

## Tribunal de commerce

## Le Gol et non Bois-Rouge

Une erreur s'est glissée dans le titre de notre article d'hier con- sacré à l'assureur ayant saisi le tribunal de commerce de Saint- Denis dans le but d'être indemnisé à hauteur d'un million d'e- en 2009, la Sucrière de La Réunion (située au Gol à Saint-Louis), et non la Sucrière de Bois-Rouge (implantée à Saint-André). Toutes deux appartenant aujourd'hui au groupe Terros mais à l'époque des faits, la première était encore la propriété de Quar- tier Français.

## 6H-8H

## PRENONS DE L'AVANCE SUR L'ACTUALITE

## FLORENT MAROT CÉCILE THOMAS

## DU LUNDI AU VENDREDI